



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 27706

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services sur le secteur touristique français. Si la France reste toujours la première destination mondiale pour les voyageurs, elle ne se place qu'au troisième rang pour les recettes générées par le tourisme. De plus, l'activité touristique croît moins vite en France que dans le reste du monde. Le tourisme est pourtant un secteur stratégique, qui représente près d'un million d'emplois directs ou indirects dans de nombreuses branches professionnelles. Face à une concurrence croissante et aux nouvelles attentes des touristes, le tourisme français doit donc se moderniser pour conserver son rôle de leader mondial et pour tirer pleinement avantage du doublement des flux touristiques prévu d'ici 2020. Il faut renouveler l'offre touristique, et adapter l'accueil, le parc d'hébergement et les services offerts aux défis nouveaux. En particulier, la trop grande polarisation de l'activité touristique sur Paris, qui est une des grandes faiblesses du tourisme française, doit faire l'objet d'un rééquilibrage. À l'occasion des assises nationales du tourisme, il lui demande d'indiquer les mesures qu'il entend mettre en oeuvre, en concertation avec les acteurs du secteur, pour moderniser et dynamiser le tourisme français dans tous les territoires.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27706

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, petites et moyennes entreprises, tourisme et services

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6048

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)